

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 04/76 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CONVENTION-CADRE TRIPARTITE 2004/2007 ENTRE L'ETAT, LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE ET L'UNIVERSITE

SEANCE DU 20 FEVRIER 2004

L'An deux mille quatre, et le vingt février, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

ALLEGRI-SIMONETTI Marie-Dominique, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CECCALDI Pierre-Philippe, CHAUBON Pierre, CHIARELLI Joseph, CIABRINI Jean-Marc, CICCADA Vincent, FELICIAGGI Robert, FRANCESCHI Henri, GALLETTI François, GUERRINI Simone, JALPI Jean, LUCIANI Paul-Antoine, LUCIANI Toussaint, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, PERETTI Philippe, PIETRI Don Pierre, QUASTANA Paul, RIOLACCI François-Xavier, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SANTINI Ange, SIMEONI Marcel, SISCO Henri, STEFANI Michel, TOMA Jean-Toussaint, VERSINI Sauveur

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. ANTONA Joseph à M. SANTINI Ange  
M. COLONNA Jean-Charles à M. RUAULT Paul  
M. FILIPPI César à M. SIMEONI Marcel  
M. GANDOLFI-SCHEIT Sauveur à M. FELICIAGGI Robert  
Mme GRISONI Marie-Thérèse à Mme GUERRINI Simone  
M. MURACCIOLI Martin à Mme MATTEI-FAZI Joselyne  
M. PIERI Pierre-Timothée à M. FRANCESCHI Henri  
M. RICCI Dominique à M. CASTA Pierre-Jean  
M. VINCIGUERRA Marie-Jean à M. VERSINI Sauveur



#### **ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.**

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, CROCE Laurent, FERRANDI Jules-Laurent, GERONIMI Jean-Valère, LANFRANCHI Mireille, MOTRONI Jean, PATRIARCHE Paul, SINDALI Antoine, TALAMONI Jean-Guy.

### L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération n° 03/373 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2003 approuvant les perspectives de développement de l'Université de Corse et de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres,
- VU** la délibération n° 03/375 AC de l'Assemblée de Corse du 19 décembre 2003 portant adoption de la convention tripartite entre l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse validant la carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**



**ARTICLE PREMIER :**

**ADOpte** la convention d'application de la convention-cadre tripartite 2004/2007 entre l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse et l'Université de Corse, telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

**DONNE** mandat au Président du Conseil Exécutif de Corse pour conclure ladite convention.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

**Serge TOMI**

AJACCIO, le 20 février 2004

Le Président de l'Assemblée de Corse,

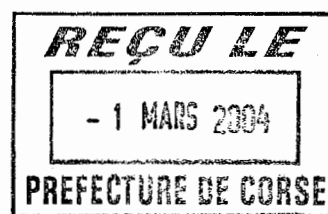
**José ROSSI**

**ANNEXE**

**REÇU LE**  
- 1 MARS 2004  
**PREFECTURE DE CORSE**

## **FICHE N° 1 : OFFRE DE SERVICES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE**

Cette fiche décrit l'offre de services liée à l'Enseignement supérieur, à la recherche, ainsi qu'aux étudiants de l'Université



## **- LA PLACE RENFORCEE DE LA LANGUE CORSE :**

La consolidation de la filière langue et culture corse (LCC) reste une priorité de notre établissement et devrait être en partie assurée en inscrivant la langue corse à la liste des enseignements transversaux et en proposant un master « Langue et Culture Corse » correctement adossé aux équipes de recherche travaillant sur ces thématiques.

La mise en place d'un Certificat d'Aptitude à la langue Corse (CALC) sera ébauchée dès 2004.

De plus, le prototype « INCORSU » est aujourd'hui achevé. Il se compose de 24 unités didactiques complètes (CD-ROM avec textes, images sons, séquences filmées, index, grammaire dictionnaire, chansons, documents complémentaires). Il représente le socle d'une méthode modulaire qui doit se développer :

- en 2004 : élaboration de la méthode définitive,
- en 2005 : exploitation pédagogique à l'Université et en ligne et élaboration d'une « Valise » commercialisable,
- en 2006 : élaboration d'un module unique grand public de sensibilisation à l'apprentissage de la langue corse, ainsi qu'un module de présentation de la Corse de l'intérieur (GR20 et itinéraire linguistique)
- en 2007 : élaboration d'un module présentant la littérature en langue Corse

## **- LE DEVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX :**

La maîtrise d'une langue vivante (autre que le corse), la langue et la culture corse, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et l'élaboration d'un projet professionnel seront les principaux enseignements transversaux. Ces différents éléments transversaux exigeront la mise en place de procédures de certification (régionale, nationale et internationale).

## **- LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION OUVERTE ET A DISTANCE (F.O.A.D)**

La stratégie globale de formation comprend un volet destiné à la formation ouverte et à distance (F.O.A.D) basé sur l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication et offrant à un public non localisé dans la région des formations à distance. Ce projet s'inscrit dans la politique en matière de T.I.C.E de l'université relevant du Centre de Ressources de Formation Ouverte et A Distance (CRFOAD).

Les objectifs principaux du CRFOAD sont les suivants :

- Offrir aux enseignants une structure d'appui susceptible de les aider à améliorer leurs enseignements et d'élaborer des formations ouvertes et à distance.
- Offrir aux étudiants des contenus à forte valeur ajoutée associés à des enseignements traditionnels.
- Promouvoir l'Université de Corse lors d'organisation de manifestations (séminaires, congrès, colloques) par la rediffusion via Internet de contenus numérisés.
- Devenir à terme une plate-forme régionale pour l'ensemble des acteurs régionaux, afin d'assister le dispositif régional de recherche et formation et asseoir l'élaboration et la diffusion de contenus. Structure d'appui technique dans la mise en place de services de contenu, elle pourrait s'associer à la Collectivité Territoriale de Corse afin d'apporter au niveau régional une compétence technique et créer des espaces collaboratifs permettant l'émergence de projets numériques touchant à l'enseignement, la culture, le transfert de technologie, la citoyenneté. Un espace numérique pour la diffusion des savoirs sera créé en Corse, pouvant rayonner à plus long terme dans le bassin méditerranéen.



**- LA FACILITATION DE L'ACCES A L'EMPLOI DES SORTANTS DE L'UNIVERSITE**

Cela se traduira notamment par :

- la mise en place de dispositifs courts, d'adaptation à l'emploi
- la création d'un Centre Préparatoire aux métiers de la Fonction Publique (CPAG).

En outre, l'Université se propose de développer la formation des adultes.

La formation continue revêt en effet un enjeu important dans l'offre de formation de l'Université de Corse puisqu'elle s'adresse à un public de chefs d'entreprises, de salariés, de demandeurs d'emploi. Elle permet à l'Université de rayonner et d'agir en faveur du capital humain régional. Son principal financeur est d'ailleurs la Collectivité Territoriale de Corse (C.T.C) à travers son Programme Régional de Formation Professionnelle.

L'objectif principal est de renforcer les activités du service de la Formation Continue en :

- répondant à l'appel d'offre du Plan Régional de Formation Professionnelle,
- diversifiant les sources de financement,
- développant les formations des salariés (entreprises et administrations),
- accroissant les Validations de l'Acquis de l'Expérience (VAE) et les Validations des acquis Professionnels (VAP).



# RECHERCHE

---

## CONTEXTE

---

L'Institut de l'Environnement, créé en octobre 2000, comprend plus de 250 enseignants et chercheurs et produit 320 publications par an (dont 170 majeures). Il fédère les 4 centres de recherche de l'Université de Corse :

- Le SPE (Systèmes Physiques de l'Environnement)
- Le BIM (Biodiversité Insulaire et Méditerranéenne)
- Le CRCM (Centre de Recherche Corse – Méditerranée)
- L'IDIM (Iles, Développement, Institutions, Méditerranée)

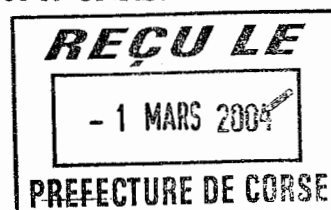
Ainsi que l'Ecole Doctorale « Environnement et Société ».

Aujourd'hui, l'Université de Corse avec son Institut de l'Environnement possède un spectre de compétences en recherche qui est large et multidisciplinaire et une amplitude de production faible dans le domaine « Environnement et Société ».

Ces deux caractéristiques doivent s'inverser dans le temps. Il s'agit d'élaborer un dispositif recentré sur des thématiques identifiées (spectre étroit) permettant une production qualitativement et quantitativement importante (amplitude forte). Pour ce faire, la méthode proposée est basée sur une « logique de projet » permettant d'une part, de fédérer les acteurs autour de quatre projets, et d'autre part, de créer les conditions d'une vraie approche pluridisciplinaire (mutualisation des moyens, motivation collective des acteurs).

Cette nouvelle politique de recherche tire sa pertinence :

- de la cohérence des actions menées qui passe certes par la convergence thématique, mais aussi par la concentration des moyens internes (financiers, humains, administratifs/chercheurs...), enfin la réalisation de grandes manifestations (Universités Européennes d'Eté, Congrès International sur l'Environnement qui sera en 2004 articulé autour des quatre projets arrêtés par l'Université de Corse) permettant d'attirer des chercheurs du monde entier afin de tisser les réseaux indispensables à la circulation des savoirs et à l'évaluation et la reconnaissance des compétences.
- du retour d'expérience constaté au sein de l'Université de Corse qui démontre que dans certains domaines des sciences et techniques (où est concentrée la moitié des enseignants/chercheurs de l'Université de Corse), certains regroupements d'équipes autour des thématiques fortes ont permis d'envisager puis d'obtenir des labels tels que URA puis UMR (Unité Mixte de Recherche) en collaboration avec le CNRS.



---

## OBJECTIFS

---

- Créer une dynamique collective visant à rassembler les forces de l'Université autour de projets susceptibles de constituer un pôle reconnu de compétences en recherche.
- L'Institut de l'Environnement a pour vocation de se transformer en une « Fédération de Recherche » afin de :

- Consolider les recherches pluridisciplinaires entre les différents laboratoires ainsi qu'avec les centres de recherche nationaux tels que : l'INRA, l'IFREMER, l'INSERM ;

- Définir précisément les thèmes de recherche liés à l'environnement, l'identité, la méditerranée et les NTIC qui sont les quatre domaines privilégiés de l'Université en termes de recherche et enseignement.

- Favoriser et intensifier la reconnaissance nationale et internationale.

- Les objectifs de la fédération sont :

- d'élaborer une politique scientifique concertée sur l'ensemble de la recherche développée au sein de l'Université de Corse.

- de susciter et favoriser les actions communes regroupant des équipes de chercheurs appartenant à des laboratoires différents. La logique de projet favorise la pluridisciplinarité.

- de développer les communications internes et externes.

- de coordonner la gestion des moyens de documentation.

- de coordonner les accueils de chercheurs.

- de coordonner les demandes de moyens.

- de favoriser les contacts et les rapports avec les collectivités locales.

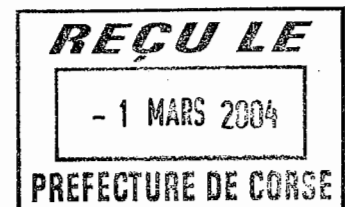
- En cohérence avec ces objectifs, quatre projets pluridisciplinaires, sont actuellement soumis à l'expertise du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche:

- Feux

- Eaux

- Répertoire électronique en langue corse

- Développement durable.





## SERVICES aux ETUDIANTS

---

### CONTEXTE

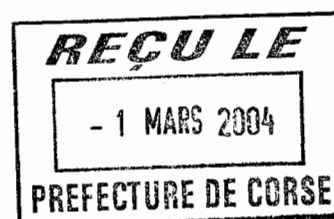
---

L'évolution de l'université, associée à un manque historique de locaux, a engendré un éclatement géographique et organisationnel de sa structure administrative.

Cette situation est très pénalisante pour l'ensemble des acteurs de l'Université de Corse qui sont confrontés à de mauvaises conditions de travail, et notamment pour les services de la vie de l'étudiant.

C'est donc la mission de service public et plus précisément l'offre de service à l'étudiant qui s'en trouve altérée. La lisibilité de cette offre est devenue complexe pour l'étudiant qui se trouve souvent démuni face à un ensemble de petites unités très peu homogènes alors qu'elles ont un objectif commun. En effet, elles participent, chacune à son niveau, à l'accompagnement de l'étudiant depuis sa demande d'orientation (en sortie de lycée ou par validation) jusqu'à son insertion dans le milieu professionnel.

|  |                               |                          |
|--|-------------------------------|--------------------------|
| <b>Services de Gestion de la Vie Etudiante</b> | Scolarité                     |                          |
|  | Activités Culturelles         |                          |
|  | Activités sportives           |                          |
|  | Actions Médicales et Sociales |                          |
|  | Echanges Internationaux       |                          |
|  | Information et Orientation    |                          |
|  | Insertion Professionnelle     |                          |
|  | Bureau de la Vie Etudiante    | Accueil                  |
|  |                               | Vie Associative          |
|  |                               | Bourse aux Jobs / Stages |
| Suivi des Stagiaires                           |                               |                          |



---

### OBJECTIFS

---

Afin d'affronter ce contexte, trois objectifs majeurs sont donc fixés pour l'établissement dans les années à venir :

#### ***METTRE EN PLACE LA REFORME LMD***

Outre la première phase de transformation de l'outil actuel de formation durant l'année 2004, l'année universitaire 2004-2005 sera la première année de la mise en place de la réforme. Des effets et des ajustements suivront tout au long du projet d'établissement qui sera « celui de la réforme LMD ».

## ***LE SOUTIEN A LA VIE ETUDIANTE***

Une politique cohérente et coordonnée doit se mettre en place afin d'assurer un soutien aux étudiants à travers des mesures existantes et celles qui se mettront en place une fois les besoins mesurés. Cette politique sera adaptée et conduite de façon concomitante à la réforme LMD.

## ***RATIONALISER L'OFFRE DE SERVICES DE LA VIE DE L'ETUDIANT***

Un outils d'administration et de gestion doit être mis en place afin d'atteindre ces deux objectifs. Il s'agit de positionner l'étudiant au centre de la vie de l'Université en adaptant et renforçant l'organisation administrative et financière des services dont la mission est de l'accueillir, de lui assurer son statut, et de l'accompagner tout au long de sa vie d'étudiant.

C'est ainsi qu'une Division regroupant les services de la scolarité, d'information et d'orientation, des activités sportives, des activités culturelles, de la médecine préventive, de l'insertion professionnelle, du bureau des stages et du Bureau de la vie étudiante doit voir le jour.



## **FICHE N° 2 : LOGISTIQUE DE GESTION**

Cette fiche met en évidence les besoins liés à la gestion des ressources humaines, au patrimoine, des ressources documentaires, des systèmes d'information.



# LOGISTIQUE

Cinq pôles constituent l'ossature de la gestion de l'établissement :

- La gestion des Ressources Humaines.
- La gestion du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention.
- La gestion Financière et Comptable.
- La gestion des Ressources Documentaires.
- La gestion du Système d'Information.

Ce dernier pôle sera au cœur du projet d'établissement. En effet, toute unité de production, de gestion ou de prospection/valorisation de l'établissement devra assurer une gestion de l'information intégrée au sein d'un système unique et centralisé.

Ce système développera une base d'information unique accessible par tous. Il devra se doter d'un outil de pilotage permettant de planifier, contrôler et animer l'activité de l'établissement qui viendra ponctuer un véritable « campus numérique ».

---

## GESTION des RESSOURCES HUMAINES

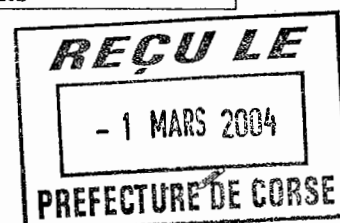
---

### Contexte :

L'Université de Corse doit se doter d'une gestion efficace des ressources humaines et une politique de recrutement adaptée à la nouvelle offre de formation (LMD, ingénierie pédagogique), aux objectifs de la recherche (chercheurs à temps plein, ingénierie de recherche) et aux nouveaux défis organisationnels et techniques.

Le service du personnel existant doit être renforcé et s'appuyer sur une organisation entièrement renouvelée.

|  |   |                        |
|--|---|------------------------|
| <b>Gestion des Ressources Humaines</b> | Service de Gestion des Personnels   | Bureau des Enseignants |
|  |   | Bureau des IATOSS      |
|  | Bureau « Compétences Formation et Concours »  |                        |
|  | Gestion des crédits dédiés à la formation des personnels IATOS et Enseignants (FOAD en particulier) |                        |
|  | Gestion prévisionnelle des emplois  |                        |
|  | Plan de Gestion des Ressources Humaines   |                        |
|  | Soutien à l'Action Sociale en faveur des agents   |                        |



**Objectifs :**

Le principal objectif, seul projet qui fait office de schéma de développement est la création d'une Direction des Ressources Humaines. La construction de cette direction procédera par étape :

- Création du Service de Gestion des personnels autour de deux bureaux : le bureau des Enseignants-Chercheurs et le Bureau des personnels IATOSS.
- Création d'un Bureau Compétences, Formation et Concours.
- Création d'une Direction des Ressources Humaines.

---

**GESTION du PATRIMOINE, de la LOGISTIQUE et de la PREVENTION**

---

**Contexte :**

Le patrimoine actuellement géré par l'Université de Corse est d'environ 28100 m2 SHON. Au cours des prochaines années l'Université va connaître un doublement de ce patrimoine bâti. Cette augmentation va avoir des répercussions sur les gestions du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention.

L'Université a la maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations de constructions d'urgence, et des aménagements. Elle doit par conséquent satisfaire, avec l'aide d'un assistant à maître d'ouvrage, à la conduite de ces opérations ainsi qu'à la maintenance, à la logistique et au respect de l'hygiène et de la sécurité des bâtiments.

Cela va entraîner une augmentation des besoins en compétences techniques, et de prévention qui sont actuellement insuffisamment présentes dans l'établissement. Ces tâches supplémentaires vont s'ajouter aux difficultés actuelles rencontrées, par le Centre de Ressources Techniques, dans la gestion du patrimoine à savoir :

- Un manque de stabilité et de compétence de son personnel (6 départs en 4 ans).
- Une pénurie de personnel afin de faire face à l'éclatement géographique des sites : 4 à Corte, 1 à Ajaccio, 1 à Cargèse.
- Une gestion logistique mal définie et par conséquent mal gérée.
- Une gestion de l'hygiène et de la sécurité à stabiliser et à renforcer.
- Une gestion des données et de la communication inexistante.



**Objectifs :**

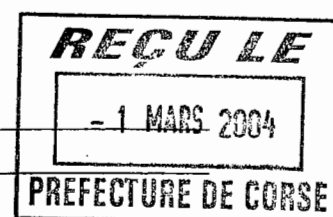
Les objectifs principaux de l'Université dans le secteur du patrimoine sont les suivants :

- Gestion de la prévention et pilotage de l'hygiène et de la sécurité.
- Suivi des opérations de construction et du schéma de développement du patrimoine universitaire.
- Constitution de la Direction du Patrimoine, Logistique et Prévention.

---

**GESTION FINANCIERE et COMPTABLE**

---

**Contexte :**

Les services financiers et comptables sont aujourd'hui séparés en application rigoureuse du décret de 1962. Un logiciel adapté, conforme à la législation « Jefyco » est utilisé de manière décentralisée au sein de l'établissement en s'appuyant sur un réseau d'ordinateurs secondaires, de centres gestionnaires et d'une agence comptable unique.

Une comptabilité d'engagement est tenue. Les délais de paiement ne sont pas encore optimum, néanmoins de grands progrès de fonctionnement financier sont venus couronner les efforts d'adaptation à un nouveau logiciel des personnels et services utilisateurs depuis deux années.

Une cellule « marché public » assure la bonne tenue de l'achat public de l'établissement.

**Objectifs :**

Le pôle de gestion financière et comptable se fixe trois objectifs principaux :

***Un objectif organisationnel :***

La constitution d'une Direction Financière et Comptable unique permettant d'homogénéiser la politique financière de l'établissement et de l'utiliser comme levier de développement.

***Deux objectifs fonctionnels :***

En ce qui concerne les recettes et le budget, il s'agira à brève échéance de s'adapter à la mise en place de nouvelles procédures de financement de la Collectivité Territoriale de Corse via la Dotation Générale de Fonctionnement et la Dotation du Projet d'Etablissement.

En ce qui concerne les dépenses, il s'agira d'organiser les circuits décentralisés et d'en assurer le suivi en s'appuyant sur les logiciels « Jefyco », « Papaye » et « Kiwi ».

De plus, le pôle « achat » devra se renforcer autour de la cellule des marchés publics.

### **Fonctionnement :**

Le service des Affaires Générales et Financières doit se renforcer autour de trois pôles principaux :

- La Cellule Marchés publics doit devenir le « Bureau de l'achat et des marchés publics »,
- Le Bureau « Recettes et Justificatifs » doit être formalisé,
- Le Bureau « Dépenses » doit être créé.

Enfin, il s'agira de rationaliser la gestion de la Dotation Générale de Fonctionnement et de la Dotation du Projet d'Etablissement.

**GESTION des RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

**RECU LE**

- 1 MARS 2004

**PREFECTURE DE CORSE**

### **Contexte :**

Le projet de construction d'une nouvelle Bibliothèque Universitaire de 3 900 m<sup>2</sup> a été considérablement retardé. Le Service Commun de la Documentation a donc vu son développement amoindri. Cependant, l'informatisation du système de gestion des documents a pu être réalisé et un projet de construction d'urgence va aboutir en 2004 et devenir opérationnel en 2005.

### **Objectifs :**

Dans l'attente de locaux adaptés aux services aux usagers, le Service Commun de la Documentation se fixe les objectifs principaux suivants :

- Activer les moyens actuels matériels et humains ainsi que le système de gestion de documents afin d'assurer un rayonnement scientifique pluridisciplinaire de premier rang sur la région corse.
- Développer l'offre de services en renforçant les collections disponibles et augmentant la plage d'ouverture au public.

Il s'agira de :

- ***Renforcer le Système d'Information***

Afin de ré-informatiser le SCD, l'Université de Corse a entrepris un large projet ayant pour objet principal la fourniture d'un système de gestion adapté aux nouveaux besoins de la bibliothèque ainsi que l'assistance à sa mise en œuvre. Pour ce qui concerne l'aspect financier de ces opérations des dépenses supplémentaires sont à prévoir : la mise aux normes des locaux, le câblage réseau des salles de la bibliothèque et de la salle des serveurs et l'affectation d'un ingénieur d'étude au suivi des applications et des projets du SCD.

- ***Accroître les collections***

Le projet d'établissement doit assurer l'augmentation des acquisitions, notamment celle de 5 000 volumes par an souhaitable pour atteindre l'objectif de 80 000 volumes en fin de projet.

De plus, avec l'entrée dans le système européen (LMD), la mise en place de parcours de formation adaptés à l'étudiant et de facto l'offre de formation dans de nouvelles disciplines va entraîner l'achat de manuels supplémentaires.

- ***Augmenter les services et aménager les horaires d'ouvertures***

Le SCD souhaite augmenter progressivement ses horaires d'ouverture pour atteindre 70 heures hebdomadaires. Pour mieux s'adapter aux besoins des étudiants, un aménagement pourrait conduire à une extension des plages horaires le matin mais surtout le soir, et une ouverture le dimanche.

---

**GESTION du SYSTEME d'INFORMATION**

---

**Contexte :**

La rationalisation de l'organisation de l'établissement constitue un projet d'architecture fonctionnelle. Ce projet s'appuie sur une urbanisation du système d'information à l'Université autour du concept d'Environnement Numérique de Travail (ENT) « Montecristo ».

L'offre de Service Public de l'Université est désormais conçue comme une offre « numérisée » ou « numérisable » et accessible via les Technologies de l'information et de la communication par tous les publics susceptibles d'avoir accès à ces services.





C'est la raison pour laquelle, il est prévu l'organisation de l'ensemble des pôles, offrant des services dans un système d'information unifié autour des quatre pôles suivants :

- un *portail d'accès* unifié,
- une *base de données* unifiée de l'ensemble des informations gérées à l'Université,
- une série de *logiciels métiers* couvrant la totalité des fonctionnalités de l'établissement,
- un *outil de pilotage* unique permettant de planifier, d'animer et de contrôler les services d'enseignement supérieur et de recherche offerts par l'Université.

### **Objectifs :**

Dans le domaine de la Gestion des Systèmes d'Information, l'établissement se fixe quatre objectifs :

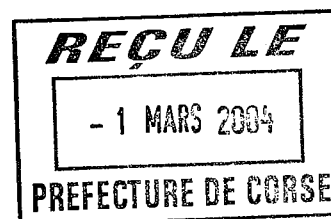
- . Créer une Direction des Systèmes d'Information (DSI) permettant d'assurer le suivi stratégique, le contrôle, la planification et l'animation du développement et de l'utilisation des TIC à l'Université par les Centres de Ressources Informatiques et de FOAD,
- . Développer une véritable offre d'« Assistance aux Utilisateurs », et de services aux étudiants,
- . Mettre à jour l'excellence des dispositifs techniques d'infrastructure, de systèmes et de parc,
- . Concrétiser le système d'information unifié décrit ci-dessus et porté en particulier par le projet Montecristo d'Espace Numérique de Travail.



## **FICHE N° 3 : OUVERTURE DE L'UNIVERSITE PAR LA PROSPECTION ET LA VALORISATION**

Cette fiche décrit la structuration de l'Université dans ce domaine autour de trois pôles :

- ouverture internationale
- relations extérieures
- communication



# PROSPECTION et VALORISATION

Il s'agit de décrire comment l'établissement propose de positionner son offre de services publics sur le marché de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, comment il envisage de l'adapter à l'environnement socio-économique régional, national et international qui l'entoure et comment il compte augmenter les cibles potentielles de ces services.

Pour cela, l'Université souhaite se doter durant ce contrat de trois outils de « Prospection » et de « Valorisation » :

- une *mission à l'Ouverture Internationale* qui devra permettre de se positionner sur le marché international,
- des *missions aux relations extérieures* qui devront organiser et diversifier les relations extérieures et partenariales.
- un *service de la Communication* devant planifier une stratégie de Communication et devenant le gestionnaire de l'image de l'Université au travers d'actions ciblées.

---

## OUVERTURE INTERNATIONALE

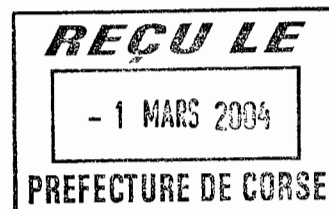
---

### Contexte :

La restructuration du service des relations internationales a débuté en mai 2003 et tend à se développer afin de constituer un réel outil d'ouverture internationale. La réforme LMD et le supplément au diplôme devant être mis en application à l'Université de Corse à la rentrée 2004, ils constituent un opportunité pour renforcer le développement des échanges internationaux et permettre d'étendre les champs des possibilités d'ouverture de l'Université sur l'extérieur.

### Objectifs :

La mise en place des modèles européens à la rentrée 2004, c'est-à-dire la généralisation des points de validation Européenne des diplômes (ECTS), la constitution d'un supplément au diplôme (DS), et la Validation des Acquis et des Expériences, permettra une plus large et plus souple mobilité des étudiants. De plus, lors de la campagne d'information, l'accent sera également mis sur la valorisation des stages ou expériences à l'étranger, dans le cadre de cette réforme.



**- DIFFERENTES MESURES AMELIORANT la VIE des ETUDIANTS OPTANT pour une MOBILITE VONT ETRE PRISES :**

- Une optimisation du dispositif d'incitation à la mobilité,
- Une augmentation des possibilités de mobilité dans le cadre Erasmus d'une part, mais aussi l'établissement de conventions avec d'autres pays. Aujourd'hui, il est procédé à des échanges Socrates Erasmus avec seulement 17 universités et principalement dans le domaine des langues, à l'horizon 2007, il est souhaitable d'avoir des accords de ce type avec une soixantaine d'universités dans des domaines très divers : sciences, communication, économie, sciences humaines... De plus, il serait utile d'établir des échanges effectifs avec les USA, l'Australie, développer ces échanges avec le Québec et, bien sûr, les pays du bassin méditerranéen. Est envisagée une mobilité pour pratiquement 2 % des étudiants ces prochaines années (0,5 % actuellement).
- L'accueil des étudiants étrangers et leur intégration est également un point important à développer. Des cours de français langue étrangère pourront alors être envisagés. D'ores et déjà l'Université compte organiser à la rentrée 2003 une journée d'information (« abordons l'international ») sur les possibilités de départs à l'étranger, l'accueil et la présentation des étudiants étrangers arrivants, avec des témoignages des anciens étudiants ayant déjà eu une expérience internationale.

**- VALORISATION de l'UNIVERSITE**

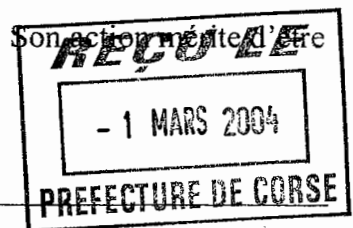
Afin de mieux communiquer sur les diverses et nombreuses possibilités de formation qu'offre l'Université de Corse le site Internet actuel, devant être modifié lors du passage au LMD, sera agrémenté par la traduction en anglais (dans un premier temps) de son contenu.

Une adhésion au réseau Edufrance est également une des étapes à franchir afin de se donner la possibilité d'informer sur l'Université en participant aux actions de ce réseau et en étant répertorié sur leur site Internet très accessible.

L'Université de Corse a encore du chemin à parcourir avant d'être réellement compétitive sur le marché international, mais elle a sa place et devient un pôle de compétence dans certains domaines, comme l'environnement par exemple. Un service organisé des relations internationales avec des ressources humaines supplémentaires sera capable de gérer et de développer les différentes mobilités et l'évolution des coopérations et des partenariats internationaux.

**- L'INSTITUT d'ETUDES SCIENTIFIQUES de CARGESE :**

Par sa notoriété internationale, il participe à cette valorisation. Son action mérite d'être encouragée.




---

**RELATIONS EXTERIEURES**

---

L'objectif principal est de mettre en place des missions permettant de promouvoir et valoriser l'ensemble des services offerts par l'établissement en tissant des partenariats et en construisant des relations avec des établissements, des entreprises, des institutions extérieures.

Il s'agira d'homogénéiser ces relations afin de leur donner encore plus de cohérence. Le tableau suivant synthétise les fonctions principales de ces missions.

|   |   |                                       |
|---|---|---------------------------------------|
| <b>Conventions avec les partenaires institutionnels</b> | Collectivité Territoriale de Corse                    |                                       |
|   | Universités et organismes de recherche                |                                       |
|   | Organismes Paritaires et Consulaires                  |                                       |
|   | Ministères et Services de l'Etat                      |                                       |
|   | Directions Européennes                                |                                       |
| <b>Relations avec les entreprises</b>                   | Recherche de nouveaux partenaires                     | Préparation des conventions           |
|   |   | Interventions à l'Université          |
|   |   | Recherche d'insertion professionnelle |
|   | Mise en place de formations                           |                                       |
|   | Suivi relationnel et levée de la taxe d'apprentissage |                                       |
| <b>Valorisation et transferts</b>                       |   |                                       |

---

## COMMUNICATION

---

### Contexte :

A ce jour, la communication de l'Université de Corse s'articule autour de l'organisation d'événements (constitués pour l'essentiel des Universités Européennes d'Eté) et à la production de quelques supports écrits, tels que la guide étudiant ou les fiches de présentation de filières de formation. A cela vient s'ajouter le site Internet qui a été entièrement « relooké » au printemps 2003, mais dont la mise à jour reste à développer.

Au-delà des actions initiées par le service Communication, il existe de nombreuses initiatives qui, bien qu'elles aient le mérite d'exister, trahissent un dysfonctionnement majeur : l'absence d'une stratégie globale et le manque de centralisation des actions.

En effet, il n'existe pas de stratégie de communication dédiée à l'émergence d'une image de l'Université, et de ce fait la communication de l'Université de Corse manque d'homogénéité et reste insuffisante.

### Objectifs :

L'objectif principal est de créer un service de communication rattaché à la Direction de l'Université et permettant de promouvoir et valoriser l'ensemble des services offerts par l'établissement.



Le tableau suivant synthétise les fonctions principales de ce service.

|                                      |                            |            |
|--------------------------------------|----------------------------|------------|
| <b>Communication<br/>Information</b> | Stratégie de Communication |            |
|                                      | Relations Presse           |            |
|                                      | Organisation d'événements  | Jurys      |
|                                      |                            | Colloques  |
|                                      |                            | Rencontres |
| Site Web                             |                            |            |
| <b>Diffusion d'informations</b>      | Guide des formations       |            |
|                                      | Guide de la Recherche      |            |
|                                      | Catalogue des compétences  |            |
|                                      | Guide de l'étudiant        |            |
|                                      | Lettre d'information       |            |

L'évolution du service communication actuel constitue en elle-même un projet pour les quatre années à venir. Les éléments de ce projet peuvent se présenter comme suit :

- *Créer un service de communication rattaché à la Direction de l'Université,*
- *Accéder à la maturité en maîtrisant son image,*
- *Communiquer dans tous les sens du terme,*
- *Rationaliser les actions et en mutualiser les moyens,*
- *Mettre en place une nouvelle gamme de produits,*
- *Créer un Comité de rédaction dédié à la mise à jour du site Internet.*



## **FICHE N° 4 : PATRIMOINE IMMOBILIER**

Cette fiche concerne :

- le Programme Prévisionnel des Investissements, établi conformément au schéma directeur de développement de l'Enseignement Supérieur
- le patrimoine immobilier mis à disposition, conformément à la loi du 22 janvier 2002



## PATRIMOINE IMMOBILIER

### PROGRAMME PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS

Le schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche établi en concertation avec l'université, l'IUFM et les services de l'Etat a permis d'identifier :

- Les perspectives de développement en tenant compte des besoins actuels et des développements futurs
- Un scénario de réorganisation et d'extension immobilier

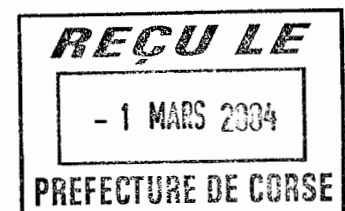
Sur ces bases, le programme prévisionnel des investissements définit le calendrier et les coûts prévisibles de réalisation des différentes opérations.

Chaque opération a fait l'objet d'un programme précisant les objectifs et l'organisation fonctionnelle attendus, la localisation et les besoins en locaux nécessaires, permettant l'élaboration d'un calendrier de réalisation et une évaluation des coûts de l'opération concernée.

Ainsi, lors de la période 2004-2007, la Collectivité Territoriale de Corse, compétente en matière d'investissements relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche procédera, conformément au PPI, au démarrage des opérations suivantes :

- Aménagement du nouveau campus,
- Construction d'un ensemble immobilier pour la bibliothèque universitaire, le centre culturel universitaire, l'administration et les services communs,
- Construction d'un bâtiment pour l'IUFM,
- Construction d'un ensemble immobilier pour l'institut de l'environnement et la zone de transfert,
- Construction d'un bâtiment pour les enseignements de niveau masters et de l'IAE,
- Construction d'un bâtiment de bureaux d'encadrement pour l'UFR de Droit,
- Construction d'un bâtiment pour l'extension de l'IUT.

### PATRIMOINE IMMOBILIER MIS A DISPOSITION



Conformément aux dispositions de la loi du 22 janvier 2002, les biens immeubles de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont fait l'objet de procès-verbaux de mise à disposition de l'Etat à la Collectivité Territoriale de Corse, qui désormais doit assumer les charges relevant du propriétaire.



Sont concernés :

- Des biens fonciers représentant environ 7,54 hectares de terrain,
- Neuf bâtiments représentant une surface utile totale d'environ 13.100 m<sup>2</sup> de locaux,

Sur le campus de Caraman de l'Université de Corse à Corte :

UFR de Lettres, Langue, et Sciences Humaines  
UFR de Droit, Sciences Economiques et Gestion  
Administration / Bibliothèque  
Amphithéâtre II

Sur le campus Grossetti de l'Université de Corse à Corte :

UFR de Sciences et techniques, Bâtiment 016  
UFR de Sciences et techniques, Bâtiment 018  
UFR de Sciences et techniques, Bâtiment Colombo  
UFR de Sciences et techniques, Bâtiment P. POZZO DI BORGO  
Halle des sports

Ces procès-verbaux, établis en concertation avec l'université, précisent notamment les travaux à réaliser pour ce qui concerne la maintenance « lourde » et la mise en sécurité de ces bâtiments.

Ces derniers ont fait l'objet de l'élaboration d'un programme sur deux ans (2003-2004), proposé par l'université.

Une subvention à hauteur de 250.000 euros a été arrêtée au titre de l'année 2003.

Les financements nécessaires au solde de ce programme feront l'objet d'un versement sous forme de subvention à l'université en 2004.

Dès l'année 2005, les travaux éventuels relevant du propriétaire devront faire l'objet d'un programme détaillé assorti d'une évaluation, établi par l'Université et transmis à la Collectivité Territoriale de Corse.

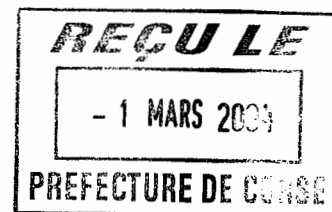
Sur la base de ce programme annuel, la Collectivité Territoriale de Corse procédera à la mise en œuvre des financements nécessaires.



L'offre de formation, générale et professionnalisante de l'Université se représente de manière synthétique par :

**Offre  
d'Enseignement  
Supérieur**

|  |   |
|--|---|
| DUT                                    | GEA   |
|  | Techniques de Commercialisation                             |
|  | Génie Civil   |
|  | Services et réseaux de communication                        |
|  | Génie biologique  |
|  | Hygiène Sécurité et Environnement                           |
| Licence et Licence professionnelle     | Sciences et Technologies                                    |
|  | Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives |
|  | Droit   |
|  | Sciences économiques et de gestion                          |
|  | Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines                 |
| Master recherche, professionnel et IUP | Sciences et Technologies                                    |
|  | Droit   |
|  | Economie régionale  |
|  | Tourisme durable  |
|  | Sciences du management                                      |
|  | Ingénierie des systèmes de formation                        |
|  | Langages  |
|  | Sciences de l'homme et de la société                        |
|  | Langue et cultures corses                                   |
| Etudes Doctorales                      | Ecole Doctorale   |
| Formation Continue                     | Réponse à l'appel d'offre régional                          |
|  | Validation des Acquis de l'Expérience                       |
|  | Réponse aux besoins des Entreprises                         |
| Enseignement à Distance                | Constitution d'un Centre de Ressources                      |



Ces objectifs majeurs s'accompagnent d'orientations spécifiques dont la mise en œuvre sera soutenue.

# OFFRE DE FORMATION

---

## CONTEXTE

---

L'Université de Corse est un Etablissement Public à Caractère Scientifique Culturel et Professionnel délivrant une offre de services publics.

Cette offre de formation tout au long de la vie est constituée de :

- la formation initiale générale et professionnalisante
- la formation continue

qui peuvent être réalisées sous une forme présentielle et/ou ouverte et à distance

L'analyse du contexte, la prise en compte des contraintes et la fixation d'objectifs ambitieux et réalistes pour l'Université de Corse ont permis à la CTC d'établir, en liaison avec l'Université, la Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui a été votée le 20 décembre 2003. Celle-ci a été validée par la convention-cadre tripartite signée le 20 janvier 2004.

---

## OBJECTIFS

---

Cette carte affiche deux objectifs majeurs

- la poursuite de la politique de développement des filières professionnalisantes qui se traduit par l'ouverture de nouvelles licences professionnelles, tout en cherchant à consolider les cursus technologiques déjà en place. De par sa mission de proximité, l'Université de Corse a vocation à proposer une offre élargie de formations permettant à la fois d'intégrer les contraintes liées au développement du tissu économique tout en évitant de basculer dans le piège de la saturation.
- le passage au LMD considéré comme une opportunité d'entrer de plein pied dans l'espace européen.

